

LIÈGE, le 15 JUIN 1889.

21<sup>e</sup> ANNÉE

Bureau  
12, Rue de l'Université  
10 C<sup>ms</sup> le Numéro

N<sup>o</sup> 556

Bureau  
12, Rue de l'Université  
10 C<sup>ms</sup> le Numéro

# LE RASOIR



UN WATERLOO  
11 JUIN 1889  
SIC SEMPER MOUCHARDIS!

Rédacteur en chef :  
A. RIGOBERT.

Abonnements :  
Belgique, Un an, franco, fr. 5-00  
Etranger, port en sus.

# LE RASOIR

Journal satirique hebdomadaire

Éditeur-Propriétaire :  
J. DAXHELET.  
Annonces & Réclames  
A FORFAIT.  
Un numéro : 10 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, RUE DE L'UNIVERSITÉ, 12, LIÈGE.

## UN PEU DE LOGIQUE.

S'il fallait ajouter foi aux calembredaines des journaux doctrinaires, le parti libéral belge serait composé d'une bien étrange façon.

Il y a quelques jours à peine, le spirituel (!) Argand du *Journal de Liège* faisait à ce sujet une étonnante confidence aux rares lecteurs de cet antique carré :

« Une moitié (pour être modéré), écrivait-il gravement, des électeurs libéraux est partisan aujourd'hui, comme en 1879, comme en 1842, de l'instruction religieuse donnée à l'école en dehors des heures de classe par les ministres de tous les cultes, auxquels on ne reconnaît aucune autorité sur l'enseignement proprement dit. »

Il faut avouer que les libéraux auxquels fait allusion le susdit spirituel (!) Argand, comprennent singulièrement le grand principe de la séparation de l'Église et de l'État, sur lequel cependant toutes les fractions du libéralisme ont toujours paru d'accord..... en théorie.

Il est dans tous les cas excessivement heureux que les électeurs dont il s'agit soient libéraux; car on se demande avec inquiétude de quoi ils seraient partisans, si par hasard ils appartenaient au parti de la calotte.

On ne saurait le assez répéter, l'instruction religieuse donnée à l'école par les ministres des cultes constitue un accroissement grave à l'un des principes les plus essentiels du libéralisme : la suprématie absolue du pouvoir civil.

En admettant le prêtre à l'école pour y donner des leçons de catéchisme, les représentants du pouvoir civil font acte de soumission devant l'autorité religieuse; ils donnent leur appui moral aux théories ineptes, grâce auxquelles le clergé est passé maître dans l'art de préparer des générations de crétins; ils s'enlèvent enfin une partie de leur indépendance et de leur prestige.

Au surplus ne tombe-t-il pas sous le sens que puisque l'État fournit, à grands frais, des églises aux ministres des cultes, c'est bien le moins que ceux-ci s'y renferment pour tout ce qui concerne leur état.

Ce n'est certes pas aux administrations publiques libérales de leur fournir l'occasion d'aller en ville sur demande.

Si les pères de famille désirent que leurs enfants apprennent le catéchisme, l'église et le curé sont là, entretenus tous deux par l'État.

Il n'y a donc aucune raison pour l'autorité civile d'admettre le prêtre à l'école publique.

L'église, la sacristie et la confession ne sont déjà que trop suffisants pour l'accomplissement de son œuvre de ténébres.

Et que l'on ne vienne pas dire, comme ARGAND : « qu'on ne reconnaît aucune auto-

rité aux ministres des cultes sur l'enseignement proprement dit. »

Ce sont des mots que tout cela !

En permettant au prêtre de s'introduire avec son catéchisme dans l'école, on lui donne *ipso facto*, à lui et à son enseignement, un prestige et une autorité qu'ils ne méritent guère.

D'ailleurs le prêtre n'entend pénétrer partout qu'en maître.

Sa qualité de « ministre d'un Dieu tout-puissant » (titre dont il s'affuble avec emphase), le prédispose fatalement à considérer comme ses inférieurs tous ceux avec lesquels il se trouve en contact.

En quelque lieu où il se transporte, il subit l'influence de cette dangereuse prédisposition et l'on ne fera croire à personne que lorsqu'il se rend dans nos établissements d'instruction, son premier soin est de déposer au vestiaire, et son intolérance et l'orgueil indomptable de sa secte.

Si après cela ARGAND reste convaincu que la moitié (pour être modéré) des électeurs libéraux liégeois est partisan de l'instruction religieuse donnée à l'école par les ministres des cultes, il devrait, pour être logique, réclamer la démission immédiate de tous les membres du conseil communal.

Ceux-ci en effet, à une ou deux exceptions près peut-être, se sont tous déclarés, en principe, partisans de l'expulsion du prêtre, et cette expulsion n'a été différée que pour certaines raisons d'opportunité que nous ne voulons pas apprécier en ce moment.

Le Conseil communal de Liège est donc décidé à voter, dans un avenir plus ou moins rapproché, la laïcisation complète des écoles de la ville.

Il en résulte que, si Argand dit vrai, nos édiles ne sont plus en communauté d'idées avec la grande majorité du corps électoral (une moitié pour être modéré des libéraux et la totalité des cléricaux), et alors il ne leur reste logiquement qu'une chose à faire : c'est de donner leur démission.

Le spirituel (!) Argand voudrait-il bien consentir à faire connaître *rubi et orbi* ce qu'il en pense ?

A. RIGOBERT.

## PIÉTÉ GUERRIÈRE.

L'Empereur d'Allemagne ne s'occupe pas seulement d'exercices et de manœuvres militaires; il se mêle aussi, paraît-il, de fabriquer des prières guerrières.

D'après ce que nous rapportent les journaux de Berlin, cet empereur modèle vient de transmettre aux autorités ecclésiastiques, avec prière de la faire réciter le plus souvent possible, une petite oraison de sa fabrication, conçue en ces termes :

« O Dieu, protège l'armée royale et toutes les forces guerrières allemandes

sur terre et sur mer, et particulièrement les vaisseaux en traversée. »

Passe pour la protection demandée en faveur des vaisseaux en traversée! Mais si les autorités ecclésiastiques d'Outre-Rhin vont solliciter la protection du ciel pour toutes les forces guerrières allemandes de terre et de mer, Dieu va se trouver dans un cruel embarras.

En effet, les forces guerrières, si allemandes qu'elles soient, n'ont généralement d'autre but que de faire œuvre de carnage et de sang, aussitôt que l'occasion s'en présente.

La prière proposée par le jeune et pieux Empereur d'Allemagne pourrait donc se traduire par ces mots :

« O Dieu, faites qu'en cas de guerre, mes troupes tuent, sans courir trop de risques, le plus grand nombre d'ennemis possible, de façon à ce qu'en fin de compte, ma glorieuse armée et moi soyons en situation de nous emparer à notre aise des champs du voisin qui nous conviennent. »

Il en résulte que Dieu ne peut protéger efficacement les forces guerrières allemandes qu'au détriment des forces guerrières de quelque autre nation.

Or, comme ces forces guerrières sont composées de braves gens créés par Dieu à son image et qui ont par conséquent droit à sa divine protection tout aussi bien que les soldats de Sa Majesté Guillaume II, vous voyez d'ici la situation délicate de l'Être suprême en cas de tripotée Bismarko-internationale.

D'une part, puisqu'il fait assurer par ses représentants d'ici-bas qu'il ne refuse rien à la prière, il lui serait sans doute très pénible de ne pas faire droit à la pieuse oraison fabriquée par l'empereur d'Allemagne.

Mais d'autre part, pourrait-il dans sa souveraine justice prendre manifestement le parti des krupp perfectionnés sans violer lui-même l'un de ses principaux commandements :

« Homicide point ne seras, de corps ni de consentement. »

Enfin qu'il se débrouille! En cas d'embarras trop accentué, le Saint-Esprit est d'ailleurs là pour le tirer d'affaire.

\*\*

Les journaux de toutes nuances nous donnent des détails émus sur le transfert solennel, au nouveau cimetière de la localité, des corps de 60 soldats français morts en captivité à Jüterborg, dans la province de Brandebourg, pendant la guerre de 1870.

« Cette cérémonie, disent-ils, a été des plus touchantes et elle prouve, ajoutent-ils, de bien nobles sentiments chez les autorités militaires allemandes. »

J'avoue ne pas partager cet enthousiasme et je ne puis m'empêcher de penser que s'il n'y avait pas eu en 1870 la guerre meurtrière que l'on sait, les autorités militaires allemandes n'auraient pu faire preuve, à Jüterborg, des nobles

sentiments qui soulèvent aujourd'hui l'admiration de toute la presse.

Enterrer les victimes de la guerre avec un tas d'honneurs militaires, de marches funèbres et de bénédictions épiscopales, cela fait très bien dans le tableau sans doute et cela peut paraître très touchant aux yeux de certaines gens.

Cela n'empêche qu'à mon humble avis, ne pas faire la guerre et ne tuer personne serait encore mieux.

Mais voilà, si l'on supprimait la guerre les autorités militaires allemandes n'auraient plus autant d'occasions de « faire preuve des plus nobles sentiments. »

Et puis c'est mieux comme certaines choses s'attrapent.

Certains bandits italiens font dire des messes, paraît-il, pour le repos des âmes de leurs victimes.

Les autorités militaires allemandes entourent d'honneurs exceptionnels les dépouilles des victimes de leurs conquêtes. Il y a analogie.

Une bien belle chose que « les nobles sentiments » compris de cette façon !

RACAGNAC.

## De ci, de là.

**Avancement au choix.** — Le prince Baudouin vient d'avoir vingt ans, il y a quelques jours.

A cette occasion, le Roi lui a fait cadeau d'un brevet de capitaine.

Cela ne coûte pas cher à notre auguste souverain, sans doute; mais enfin l'attention est excessivement délicate.

C'est égal, si l'on continue comme cela à donner de l'avancement au jeune Baudouin, ce précoce capitaine sera pour sûr maréchal de France ou tout au moins amiral suisse, accomplis avant l'âge de 25 ans.

Et dire qu'il y a des officiers qui prétendent que l'avancement n'est pas assez rapide dans l'armée. Allons donc !

**Plaisanterie éléphantine.** — J'ai lu, l'autre jour, dans un journal que M. le président de la République Française avait reçu, en audience solennelle, le jeune prince siamois Samt Wonge, qui est venu lui remettre, au nom de son souverain, le grand cordon de l'Éléphant Blanc.

Le grand cordon de l'Éléphant Blanc !

Que diable, M. Carnot pourrait-il bien avoir fait au roi de Siam pour que celui-ci lui joue cette mauvaise blague ?

Je me le demande avec inquiétude.

**Les merveilles de la science.** — Un astronome anglais, qui répond au doux nom d'Éginis, nous révèle que la terre s'approche annuellement du soleil d'une quantité excessivement petite; mais ce rapprochement, dit-il, ne continuera pas toujours, et, dans vingt-mille ans, commencera un mouvement en sens inverse.

Cet astronome d'outre-Manche me paraît d'une jolie force.

Ainsi, tandis que ni vous ni moi, nous ne pourrions dire ce qui se passera demain,

voilà un homme à même de nous annoncer ce qui arrivera dans vingt-mille ans.

Pour ma part, je m'incline avec admiration et je l'en crois respectueusement sur parole. C'est d'ailleurs ce que j'ai de mieux à faire, d'autant plus qu'il est probable que dans vingt mille ans, je ne serai plus, hélas ! en situation de le contredire.

**Les temps sont durs.** — S'il faut en croire les journaux bruxellois, le Roi est décidé à ne plus faire des frais pour l'entretien d'une musique particulière, ce qui veut dire, en d'autres termes, que notre auguste souverain s'apprête à retirer le subside qu'il accordait depuis un temps immémorial à la musique du premier régiment des guides.

Cette célèbre phalange musicale ne sera donc plus, dans un avenir assez rapproché qu'une fanfare ordinaire de cavalerie.

Il faut avouer que l'on a une singulière façon de protéger les arts à la cour de Bruxelles en Brabant.

Mais enfin, que voulez-vous, par le temps de Congo qui court, il faut s'attendre à tout.

**Cimetière et Parnasse.** — Je découpe ce qui suit d'un discours prononcé sur la tombe d'un secrétaire communal de l'arrondissement de Verviers, par un de ses collègues : « Ce fatal et triste événement qui nous frappe tous dans notre affection confraternelle nous suggère cette réflexion du poète.

Rien n'est stable ici-bas.  
Le bonheur est sans cesse interrompu par l'angoisse

J'ignore absolument quel est le poète qui s'est fendu de cette réflexion sévère mais juste.

Mais je tiens à faire remarquer que ce disciple d'Appolon (!) prolonge ses alexandrins outre-mesure.

Les vers de douze syllabes sont déjà suffisamment indigestes comme cela ; inutile donc de fabriquer des alexandrins de treize pieds.

Après cela, le poète en question avait peut-être l'intention de faire pleurer les gens aux enterrements ; alors je ne dis plus rien.

**Chronique des brevets.** — Un honorable industriel de notre ville vient d'obtenir un brevet d'intention pour un instrument servant aux correspondances secrètes, variable à volonté.

Le gouvernement ne pouvait manquer de breveter cela.

L'invention nouvelle lui viendra si bien à point lorsqu'il s'agira de correspondre avec ses mouchards ou avec ses agents provocateurs !

**Honi soit qui mal y pense.** — Une annonce cueillie dans un journal de province : « Une fille connaissant son service peut se présenter au bureau du journal. »

Avec cela qu'on trouve encore des filles qui ne connaissent pas leur service ! Oh ! candide innocence, va !

**Appel à qui de droit.** — Les journaux de notre ville constatent le grand succès des fontaines-abreuvoirs Montefiore. « Chiens et chevaux, disent-ils, en profitent largement pour venir se désaltérer. »

C'est le vrai moment de se rappeler que par un inexplicable oubli, pas une de ces fontaines n'a été établie au quartier de l'Ouest où le charriage est cependant si considérable.

N'y a-t-il donc pas moyen de réparer cette regrettable omission ?

**Nouvelles diplomatiques.** — Après le tour du sexe fort, voici le tour des dames. L'impératrice d'Allemagne et la reine d'Italie vont se rencontrer à Kissingen où elles se proposent toutes deux de faire une cure de trois semaines.

Voilà du coup l'alliance entre l'Allemagne et l'Italie consolidée plus que jamais.

Dame ! du moment que les souverains de ces deux pays font des cures de trois semaines ensemble, vous comprenez que ce n'est plus de la petite bière

Dans tous les cas que grand bien leur fasse !

**Un important fait-divers.** — Un fait-divers allemand, reproduit gravement par tous les grands carrés belges, annonce que « l'impératrice a passé la journée de mercredi tranquillement au château de Friedrichskroon. »

C'était bien la peine assurément de fabriquer un fait-divers international pour si peu de chose.

Je ne vois rien d'étonnant, pour ma part, à ce qu'une femme passe tranquillement la journée chez elle. Ce sont des choses toutes naturelles, que diable !

Mais allez faire comprendre cela à un reporter sérieux, vous !

**De quel côté est la brute ?** — Le docteur Metger, dans l'ouvrage intitulé *Science et Vivisection*, rapporte le fait suivant : « Le professeur Brachet, de Paris, voulant savoir jusqu'à quel point pouvait aller l'attachement de son chien commença par lui crever les yeux, et comme cette barbarie inqualifiable ne suffit pas pour refroidir l'affection du pauvre animal, qui n'en continuait pas moins à lui lécher les mains, il lui détruisit l'organe de l'ouïe ; peine inutile.

Voulant à toute force avoir raison de l'entêtement de cette amitié, le docteur Brachet (ras brochet, Brachet), tourmenta la malheureuse bête pendant plusieurs mois, inventant des tortures qui auraient révolté les Druides. Il dut s'avouer vaincu ; le chien léchait encore la main qui le broyait. »

Je me demandai si le parquet n'aurait pas pour devoir de faire poursuivre un barbare de ce calibre.

Pour ma part, je réclame énergiquement une condamnation à dix ans de réclusion.

Il ne doit être permis à personne d'être impunément... savant à ce point-là.

BRICOLEUR.

### Bibliographie.

M. H. Renault vient de faire paraître en brochure les lettres qu'il a publiées dans le *Journal de Liège* en réponse aux conférences données à *La Concordia* sur la révolution liégeoise de 1789.

Cet opuscule sera lu avec plaisir par tous les amis de la lumière et de la vérité.

M. H. Renault y réfute péremptoirement les âneries orthodoxes débitées par nos Loriguets de clocher, dans le but de dénigrer tout ce qui touche, de près ou de loin, au mouvement révolutionnaire de 1789.

Les lettres de M. Renault sont suivies de la biographie de Jacques-Joseph Fabry, par M. Alphonse Leroy.

### Pile et Face

I

Si j'ai souvent chanté l'amour, —

Aujourd'hui, je puis le dire ! —

Je ne le connus que le jour

Où je pus te voir me sourire.

Ah ! je le chantais follement ! ...

Pourtant je croyais le connaître ;

Mais, il était loin le moment

Où, pour moi, l'amour devait naître !

Un jour tu vins ; — l'Amour naquit :

Je te vis, — et ton cœur conquit

Le mien, dans un regard de flamme !

Aujourd'hui, le malin, vainqueur,

A fait que je puis, avec âme

Chanter le tendre amour du cœur ! ...

II

C'était beaucoup dire, chanter ! ...

J'ai chanté d'une façon drôle !

Ai-je chanté ? ... Sur ma parole,

Je crois que j'en voulais conter.

Est-ce chanter que de se plaindre

Et de maudire nuit et jour ? —

Passant tous mes instants à geindre,

Ai-je bien chanté cet amour ? ...

Amour du cœur ! ... quelle ironie ?

Aujourd'hui, la farce est finie ;

Je ne chante, — ni ne geins plus ;

Je vis : — j'adore brune et blonde,

Je chéris la plate et la ronde

Avec des sentiments goulus ! ...

G. DE B.

### PARCE QUE ! ...

Poème en prose.

— Pourquoi pas ce soir ? demanda Raymond à la ballerine Gilda.

Dans sa loge, que des becs de gaz inondaient d'une clarté aveuglante, elle achevait de s'atourner blanche et rose, en sa jupe de gaz d'argent, échappée en plis serrés du corsage de velours amarante. Sur ses cheveux roux, poudrés d'or, une étoile resplendissait, entourée de plumes à la courbe floue, très légères. Des perles boursouflaient sur la peau de sa poitrine, micacée par la poudre de riz, et le rouge étalé sur ses joues avait d'un éclat cr et le rayon ardent de ses yeux couleur de mysiotis.

Elle agrafa tranquillement son cordon impérial de cyclamens blancs, bombant sur les seins, et, d'un ton indifférent, elle répondit : — Parce que ! ...

— Pourquoi pas ce soir ? interrogea de nouveau Raymond, avec rage.

Au son d'une musique singulière, faite de vibrations de violes, de cris aigus de violons, de pizzicati, de mandoline, de grondements de tambours de basque, de sursurements de flûte, aux sons de cette musique folle, où revenaient, tintantes, des sonneries de cloche, elle s'élançait sur la scène, ou d'autres danseuses, enveloppées de nuages de tulle, avec des corsages de velours nacarat et des guirlandes de scabieuses, balançaient des *flabelli* en queues de lyres

Elle dansa, merveilleusement, comme tous soirs, ayant un sourire charmant, ingénu et joyeux, fixé sur ses lèvres, enduites de carmin. Elle envoya des baisers aux deux mille imbéciles qui l'applaudissaient, assoiffés de sa beauté, de sa gentillesse, de ses grâces.

Quand elle revint et tandis que sa camériste l'enveloppait d'une mante de satin fleur de pêcher doublée de peaux de cygnes, elle répondit à la question de son amant, qui la répétait, ivre de désir, de fureur, de jalousie : — Parce que ! ...

— Pourquoi pas ce soir ? dit encore ce Raymond, lorsqu'elle sauta dans sa voiture, capitonée de peluche mauve, que deux chevaux noirs de l'Ukraine entraînaient, conduits par un géant, vêtu d'écarlate.

Et pendant que le groom, un tout petit groom semblable à une poupée, refermait la portière, Gilda s'enfonça dans son coin, boudeuse, éparpillant du geste les bouquets d'orchidées, de cactus de cent ans, de roses bleues entassées autour d'elle. Mais elle ne parla point au jeune homme qui l'aimait éperdument, et qu'elle avait promis de rendre heureux « un de ses soirs » quand elle aurait le temps, qu'elle y penserait, ou qu'elle n'y penserait pas.

— Pourquoi pas ce soir ? Cette fois Gilda ne répondit pas même par un soupir. Mais elle emmena Raymond avec elle, à travers le logis silencieux et désert, jusque dans sa chambre, la vaste chambre close, au lit d'ébène et d'ivoire, sous des courtines de brocart incarnadin, ramagés d'or.

Et là, entre quatre longs cierges, et quatre vases pleins de lys de Japon, il y avait, au pied du lit, un berceau tout enveloppé des plus arachnéennes guipures, parsemées de boutons de roses.

Elle souleva ces frêles tissus, et Raymond

vit un petit enfant qui ne dormait pas, ou qui plutôt dormait trop... Un pauvre mignon petit enfant, livide, couleur de cire, aux yeux qui ne luiraient jamais plus, à la bouche semblable à un tout petit pétale de rose séchée.

Ce doux visage pâlisait sur l'oreiller, et les mains, très maigres, se croisaient sur le satin blanc, dans le fouillis des dentelles.

A côté du berceau, une vieille mégère pleurait, la figure dans son tablier. Elle se lamentait, criant que l'ange mourrait dans la terre, demain.

Raymond eut pitié, et il eut peur. Et Gilda, lui montrant l'enfant dans le berceau, ne lui dit pas autre chose que ces deux mots :

— Parce que ! ... C. B.

### Le Peignoir

Il est délicieux de voir,  
Dans une chambre ensoleillée,  
Celle qu'on adore, en peignoir,  
Toute pâle, à peine éveillée.

Le peignoir. — un peu polisson, —  
Cachant mal des coins de chairs blanches,  
Roule avec un vague frisson,  
Autour de la gorge et des hanches.

Il dessine amoureusement  
Les doux contours, la forme exquise,  
Et montre dans un creux charmant,  
Les dentelles de la chemise.

La souple cambrure des reins  
Sous l'étoffe en vain se dérobe ;  
Et le cou laisse voir des grains  
De beauté que cachait la robe.

Le tissu, mollement frôlé  
Par les bruns cheveux en torsade,  
Met autour du bras potelé  
Une lumineuse cascade ;

La jambe laisse sous les plis,  
Espèce d'onde aérienne,  
Deviner les contours polis  
De la cuisse marmoréenne.

Et dans la chanson des frourfours,  
Dans le doux vol des clartés blondes,  
On sent flotter des duvets roux  
Sous le gras des épaules rondes.

L. G.

### Bêtises

Une épouse ne doit pas être une compagne mais plutôt un commanditaire.

Montre-moi ta maîtresse et je te dirai qui tu es.

Qui aime bien, éclaire bien.

En ne parlant jamais à personne, on ne s'expose pas aux réponses fâcheuses.

Visitons nos amis, plutôt dans la faveur que dans la disgrâce.

Il faut user des parties de plaisir avec modération, dans la crainte que le retranschement n'en soit sensible.

Il y a trois choses peu tangibles : le cristal ondulant des flots, le sein orangeux des cités et le silence au fond des forêts.

En France les chemins de fer ne sont pas faits pour le public, mais le public est fait pour les chemins de fer.

La contemplation d'une femme abrutit plus que la possession.

L'hospitalité de nuit est la plus belle application moderne de l'amour pratique.

# MÉLI-MÉLO



A Malines.

Se donnant un plumet pour compléter le chapeau de cardinal.

A Liège.

« Touchant exemple d'humilité chrétienne! Cette croix d'officier de l'ordre Liéopold est le plus beau jour de sa vie! »



- « Comment, pompier, un chien qui divague et vous ne l'arrêtez pas ?  
- « Vous êtes délicieux, vous! S'il fallait mettre en fourrière toutes les personnes qui divaguent à Liège, on ne sortirait plus de la besogne. »



« Figure-toi qu'il fait tellement chaud dans ma chambre que je ne puis fermer l'œil.  
« Eh bien! mon cher, demande à faire partie du mouvement wallon; lui tu dormiras à ne plus te réveiller. »



« Trop de fleurs, aurait dit Calchas! En somme, c'est encore la fleur d'innocence qui manque de plus. »



« Comment, toi dans cet état par cette chaleur tropicale?  
« Ça belle affaire! L'été est la saison des bains, n'est-ce pas? eh bien je prends des bains de pieds »